



RÉGIE MALOULINE DE L'EAU

www.rme.saint-malo.fr



Guillaume PERRIN,
Président de la RME

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse intense, précoce et durable. Ce phénomène, encore exceptionnel, risque de se répéter beaucoup plus fréquemment dans les années à venir. Si cette situation est préoccupante, nous pouvons cependant nous réjouir de deux constats :

→ Une prise de conscience du plus grand nombre, grâce aux nombreuses communications sur la sécheresse, se traduisant par une baisse des consommations domestiques.

→ Une baisse très significative du volume d'eau perdu, grâce à l'effet cumulé des travaux de renouvellement du réseau et des investissements réalisés en matière de recherche de fuites depuis 10 ans par RME.

En 2022, pour la ville de Saint-Malo, plus de 150 000 m³ ont été économisés par rapport à 2021 et plus de 275 000 m³ par rapport aux années 2019 et antérieures.

Nous avons également connu en 2022 une très forte inflation se répercutant sur le coût de production de l'eau potable (électricité, réactifs) et sur le coût des travaux.

Le prix d'achat d'eau augmente ainsi de 11,8 % au 1^{er} janvier 2023 après une hausse de 11,6 % l'année précédente.

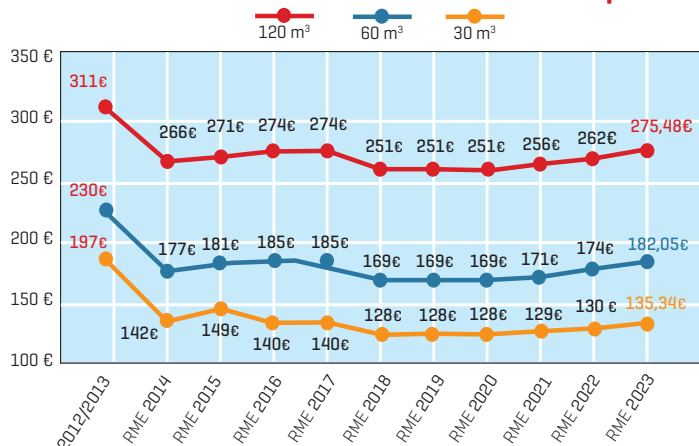
Les tarifs au 1^{er} janvier 2023

→ Face à ces augmentations, la RME a fait le choix d'en répercuter une partie sur les prix de vente d'eau mais elle s'est attachée à accentuer la progressivité de ses tarifs en passant de deux tranches (0-200 m³ / >200 m³) à quatre (0-120 m³ / 121-200 m³ / 201-1 000 m³ / > 1 000 m³).

Ce choix fort, permet de limiter l'augmentation subie par les petits consommateurs et les familles tout en incitant aux économies pour préserver la ressource en eau.

Voir tarifs complets sur le site : www.rme.saint-malo.fr

Évolution du coût annuel TTC facture Eau potable



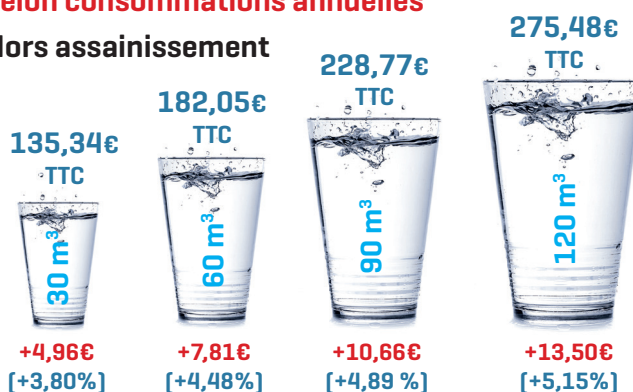
À titre de comparaison, la bouteille d'eau de source (la moins chère) revient à 150€ le m³ !

→ **Abonnement pour tous les usagers domestiques** (compteurs de Ø 15 mm) : **7€ HT par mois (84 € HT/an).**

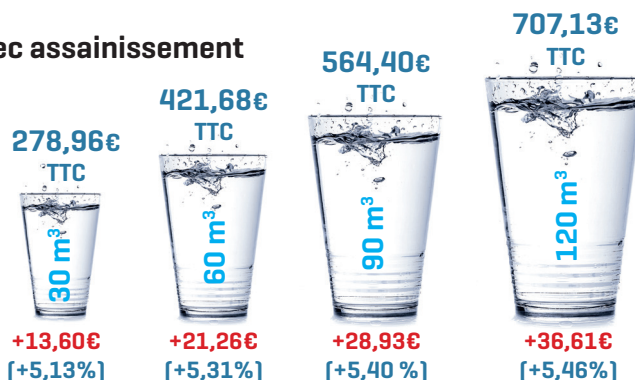
→ **Consommation selon 4 tranches tarifaires par an :**
 0 à 120 m³ : **0,96 €/m³** 201 à 1 000 m³ : **1,51 €/m³**
 121 à 200 m³ : **1,08 €/m³** > 1 000 m³ : **1,55 €/m³**

Tarifs 2023 TTC de l'eau potable selon consommations annuelles

Hors assainissement



Avec assainissement



Economies d'eau :

Une ressource rare et précieuse :

Saint-Malo et plus largement le Pays de Saint-Malo disposent de ressources en eau limitées et voient la demande en eau potable augmenter régulièrement.

Pour préserver cette ressource indispensable à la vie, chacun à son niveau peut être acteur des économies d'eau.



Tous acteurs :

Les distributeurs comme la RME : en entretenant et en renouvelant le réseau [La RME renouvelle 5 à 7 km de réseau tous les ans] et en recherchant et réparant les fuites sur le réseau public.

Les consommateurs : que ce soit par des petits gestes quotidiens ou par l'amélioration des installations privées il est possible de réduire sa consommation de manière significative.

Parmi les actions possibles :

- Prendre une douche plutôt qu'un bain
- Récupérer l'eau pour l'arrosage
- Installer un réducteur de pression
- Installer une chasse d'eau double volume
- Installer des mousseurs sur les robinets

Le coût de ces perfectionnements est vite compensé par la baisse du montant des factures induite par la baisse de consommation.

Semaine des économies :

Les 21 et 23 novembre 2022, la RME a participé à la semaine des économies organisée par l'AMIDS.

Ces deux après-midis, au Restos du cœur et à l'épicerie solidaire de Saint-Malo ont été l'occasion de nombreux échanges constructifs sur les différents moyens de réaliser des économies d'eau et sur la facturation et les solutions qui peuvent être proposées en cas de difficultés de paiement.



À cette occasion, la RME a distribué gratuitement des kits éco composés d'un limiteur de débit pour la douche et de deux mousseurs pour équiper les robinets.



Comment payer vos factures :

Tous les modes de paiement sont admis à la RME :

- **en vous déplaçant** à nos bureaux au 40 Bd des déportés à Saint-Malo [pour les espèces, se rendre au bureau de poste avec la facture à régler]
- **en ligne** sur votre espace abonné
- **par téléphone** → **ou par courrier**

Si vous avez des difficultés financières, demandez-nous un échéancier ou contactez directement l'organisme social [CCAS/CDAS] dont vous dépendez qui saura vous accompagner dans vos démarches.

Conseils pratiques

Le froid arrive, protégez vos compteurs ! : si les compteurs sont la propriété de la Régie Malouine de l'Eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection.

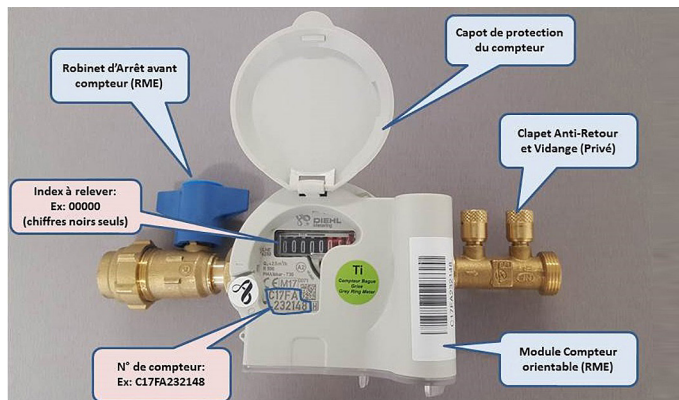
Pour vous éviter les fuites et dégâts des eaux : pensez à fermer votre robinet avant compteur lors d'absences prolongées [résidences secondaires, vacances...]

Relève de l'index du compteur : vous étiez absent lors du passage du releveur et il n'a pas eu accès à votre compteur ? Communiquez-nous votre index [uniquement les chiffres noirs] en passant par votre espace abonné, par mail à contact@rme.saint-malo.fr ou par téléphone si vous ne pouvez pas faire autrement.

Tous les agents de la RME ont une **carte professionnelle** qu'ils pourront vous présenter sur simple demande. Ils sont à votre service et nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

SITE INTERNET www.rme.saint-malo.fr :

notre site a été modernisé en 2022. Vous y trouverez de nombreuses informations.



IMPORTANT : que ce soit à l'accueil dans nos bureaux, par téléphone ou sur votre espace abonné, pour effectuer vos démarches, munissez-vous toujours de : Votre n° de contrat à 6 chiffres situé en haut de votre facture.

Votre espace abonné : inscription avec votre adresse mail et votre mot de passe personnel. Ensuite l'association de votre contrat se fera en indiquant votre N° de contrat et votre clef de sécurité [toutes les infos sur www.rme.saint-malo.fr]

Pour joindre la RME :

Gestion de l'Eau Potable

Service Abonnés : Tél. 02 99 20 35 00
[lundi au vendredi : 8h -12h / 13h 30 - 17h]

Service Travaux

[devis, demande d'intervention...]:

Tél. 02 99 20 38 35

Web : www.rme.saint-malo.fr

Courriel : contact@rme.saint-malo.fr

Par courrier ou à nos bureaux

Pour joindre VEOLIA :

Gestion de l'Assainissement Collectif

Service Abonnés et urgence

assainissement :

Tél. 0969 323 529

Web : <http://www.veoliaeau.fr>

Par Courrier : VEOLIA EAU

Centre service clients

44925 NANTES Cedex 9

Pour joindre Saint-Malo Agglomération [SMA] :

Gestion de l'Assainissement Non Collectif [SPANC]

Contactez la Direction de L'eau et de l'Assainissement.

Service du SPANC :

accueil@stmallo-agglomeration.fr



La Régie Malouine de l'Eau est à votre service

RME · Régie Malouine de l'Eau · 40, Bd des Déportés · CS 11709 · 35417 SAINT-MALO

Tél : 02 99 20 35 00 · Courriel : contact@rme.saint-malo.fr